



ASSOCIATION DE SOCCER MONTIS (« ASM »)

EXPLICATION DU PROCESSUS DE NOMINATION DE L'ENQUÊTRICE INDÉPENDANTE

Le 12 octobre 2020

Chers membres,

En réponse aux questions de certains membres, voici comment fut choisie l'enquêtrice indépendante pour mener l'enquête sur les allégations des employés démissionnaires :

- Elle a été sélectionnée par le CA pour mener l'enquête, fut trouvée après des recherches par des membres du CA;
- Elle fut référée à un membre du CA par d'ex-officiers du SPVM. Ce membre du CA a travaillé à quelques reprises avec celle-ci il y a plus de 8 ans. Il ne l'avait plus revu, et il avait alors apprécié son professionnalisme et son éthique de travail;
- Elle est aujourd'hui à la retraite du SPVM, mais elle agit sous mandat privé pour des enquêtes, formations et comme conseillère auprès des autochtones de la Baie James.
- Elle a plus d'une quinzaine d'années d'expérience dans les enquêtes, dont plusieurs années à la division des affaires sexuelles et harcèlement du SPVM.
- Après avoir établi un contact positif avec l'enquêtrice au cours duquel il lui fut précisé qu'elle aurait pleine latitude et serait complètement autonome et libre dans la conduite de son enquête
- Le membre du CA qui a proposé l'enquêtrice ne lui a pas reparlé depuis ce contact initial. Aucun lien d'amitié ou autre n'existe entre eux.
- Elle fut référée au secrétaire de l'AS Montis pour la signature de son contrat, par courriel, de même que pour l'envoi par écrit des informations pertinentes et de la documentation nécessaire pour exécuter son mandat.
- La seule communication verbale que l'enquêtrice a eu avec le secrétaire de l'AS Montis était en rapport avec une extension de son mandat qu'elle sollicitait afin de compléter son enquête qui lui fut accordée selon sa demande.

L'ASM applique une politique de tolérance zéro envers le harcèlement, la discrimination, le sexisme et le racisme et prend très au sérieux la nécessité d'offrir à ses employés et aux membres un environnement sain et demeurera très vigilant à ce sujet. Le choix de l'enquêtrice a été fait sur ce fondement de l'ASM.

Sportivement vôtre

Le conseil d'administration

À cet effet, vous trouverez en annexe du présent communiqué et dans la section « Documents » du site web de l'ASM :

- Une explication du processus de nomination; et
- Une attestation signée par l'enquêtrice contenant ses recommandations

Comme mentionné dans le passé, le CA de l'ASM applique une politique de tolérance zéro envers le harcèlement, la discrimination, le sexisme et le racisme et prend très au sérieux la nécessité d'offrir à ses employés et aux membres un environnement sain et demeurera très vigilant à ce sujet.

Nous en profitons pour vous remercier de votre support au travers de ces événements et sommes convaincus que l'ASM en sortira plus forte.

Le conseil d'administration